

20 avril 2023

## Communiqué de presse

### Revalorisation : La Fep-CFDT ne pactise pas

Après les annonces du président de la République, la Fep-CFDT, première organisation syndicale des enseignants du privé, regrette une revalorisation insuffisante, qui ne permettra pas de combler le décrochage salarial des enseignants.

Certaines de nos revendications ont été prises en compte : les indemnités de suivi des élèves ont été doublées, mais nous demandons leur triplement pour 2024. Un accès plus rapide à la hors classe va dans le bon sens, mais ne règle pas l'absence de véritables perspectives de carrière. Les professeurs du privé pourraient enfin avoir le droit de passer le concours d'inspection, mais pas celui de personnel de direction. Les salaires des remplaçants du privé seront alignés sur ceux du public.

**Le socle ne peut être que la première étape, en vue d'un rattrapage progressif du pouvoir d'achat.**

**La Fep-CFDT refuse la philosophie du pacte, qui ressort l'idée de travailler plus pour gagner plus.** Elle s'oppose à de nouvelles tâches qui viendraient alourdir une charge de travail déjà conséquente, et demande que tout le travail déjà effectué soit rémunéré à sa juste valeur. **La CFDT réclame dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe du pacte dans celle prévue pour le socle.**

**La Fep-CFDT revendique une loi de programmation pluriannuelle,** seule mesure de fond capable de remettre à niveau progressivement les salaires. Le chantier structurel sur la refonte des grilles et les rémunérations – qui va s'ouvrir au ministère de la Fonction Publique – doit permettre une augmentation indiciaire pour tous, y compris les remplaçants non-titulaires. En attendant, **il faut d'urgence augmenter le point d'indice,** compte-tenu de la forte inflation.